



Le Département de la Somme lauréat de l'Appel à projets national « Fonds Mobilités actives - Aménagements cyclables »

Amiens, le mercredi 4 octobre 2023

L'État vient d'annoncer les lauréats de la nouvelle session de l'appel à projets « Mobilités actives - Aménagements cyclables » visant à soutenir le déploiement d'itinéraires cyclables structurants et sécurisés dans tous les territoires. Parmi eux figurent deux projets déposés ou soutenus par le Département : l'aménagement de la Véloroute Vallée de Somme entre Abbeville et Pont-Rémy mais aussi le raccordement de la Traverse du Ponthieu sur la Véloroute Vallée de Somme avec l'aménagement du Pont de Béthune à Abbeville.

Près d'un million d'euros pour le Département

Afin de soutenir les maîtres d'ouvrage dans les projets de résorption de discontinuités d'itinéraires mais également dans les projets de réalisation d'itinéraires cyclables sécurisés, l'État a lancé en janvier 2023 une nouvelle session de l'appel à projets « Fonds mobilités actives - Aménagements cyclables » à laquelle le Département de la Somme a candidaté et a été retenu : 900 000 € lui sont attribués, correspondant à 37,5 % du montant HT des travaux, sur la Véloroute Vallée de Somme entre Abbeville et Pont-Rémy.

Ce projet s'inscrit dans une politique de mobilité ambitieuse et novatrice pour le Département. Ces aménagements s'intègrent dans le réseau structurant départemental identifié dans le projet de Schéma départemental cyclable 2021-2027, établi avec les collectivités locales, les associations d'usagers et les usagers eux-mêmes.

Le Département, partenaire des collectivités samariennes également lauréates

Le Conseil départemental de la Somme s'engage naturellement à être facilitateur auprès des collectivités locales samariennes également lauréates au titre de cet appel à projets :

- La Ville d'Abbeville, pour le raccordement de la Traverse du Ponthieu sur la Véloroute Vallée de Somme avec l'aménagement du Pont de Béthune (dossier déposé avec le concours du Conseil départemental de la Somme) ;
- La commune de Glisy, pour la création d'une voie verte entre Glisy et Longueau ;
- La Communauté de communes de la Haute Somme pour la réalisation d'aménagements cyclables sur la zone d'activités commerciales de Péronne.

Pour Stéphane Haussoulier, Président du Conseil départemental de la Somme, « alors que la Somme accueille cette semaine le Congrès national « Vélo & Territoires », c'est une excellente nouvelle pour le Département qui porte aujourd'hui un ambitieux projet en la matière. Ces financements importants sont un véritable encouragement à poursuivre nos efforts en faveur des mobilités actives, de la transition écologique, par le développement de notre réseau cyclable et par des actions volontaristes en faveur de la pratique, pour tous les publics. Avec Hubert de Jenlis, Vice-président en charge des infrastructures, nous allons poursuivre en 2024 un soutien fort aux collectivités qui aménagent leur territoires pour le développement du vélo dans la Somme. »

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse